



Entreprises

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Portailpro.gouv : portail unique pour simplifier ses déclarations et paiements

Portailpro.gouv permet aux professionnels de centraliser et de consulter, **sur un seul espace**, l'ensemble de leurs **déclarations et paiements** auprès des administrations fiscales, sociales et douanières.

Pourquoi utiliser les services de Portailpro.gouv

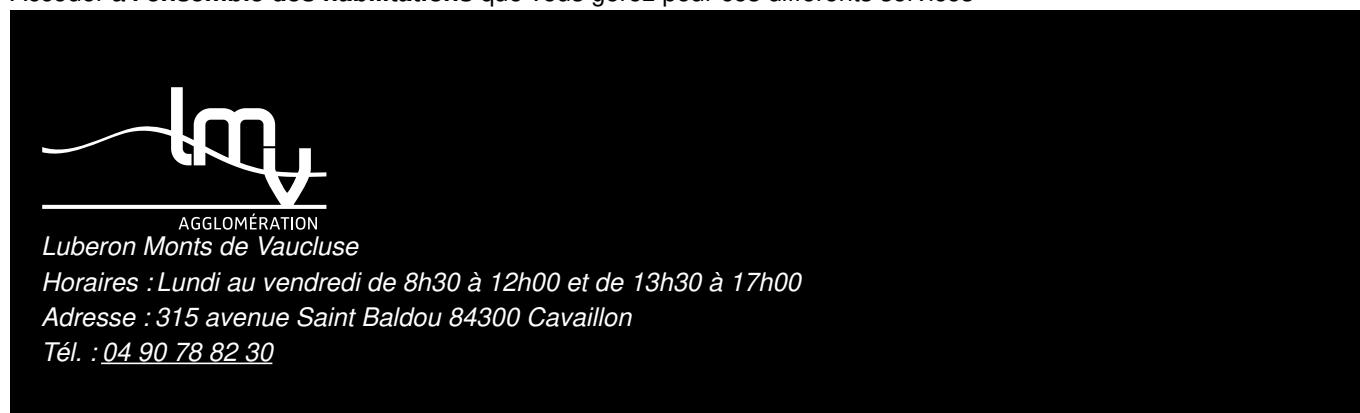
Une fois connecté à Portailpro, grâce aux rattachements des comptes, vous pourrez :

Naviguer d'un portail rattaché à l'autre sans avoir à vous ré-authentifier. Vous aurez besoin d'un seul mot de passe : celui de Portailpro.gouv.

Avoir une vision globale, par entreprise, des déclarations et paiements (historiques et en cours) vis-à-vis de toutes les administrations rattachées grâce à un **tableau de bord et à un échéancier**

Retrouver l'historique de vos échanges avec les différentes administrations au sein d'une **messagerie unique sécurisée**

Accéder à l'**ensemble des habilitations** que vous gérez pour ces différents services



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/entreprises/?xml=R70307>